

Caen, le 23 juin 2022

Communauté de communes
Cœur de Nacre
7, rue de l'Eglise
CS 10033
14440 Douvres-la-Délivrande

DRSET – Appui aux territoires

Dossier suivi par : *Bénédicte Riquet*
02 31 95 92 88 briquet@cma-normandie.fr

Nos références : *DRSET AAT BR – DT 14 – PSC- SGL*

Objet : Procédure de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Bernières-sur-Mer

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 23 mai dernier, vous avez informé la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'engagement d'une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bernières-sur-Mer et nous vous en remercions.


Nous sommes heureux d'être associés à ce processus essentiel dans la vie d'une collectivité et des entreprises de son territoire. En effet, la prise en compte des besoins des artisans dans l'élaboration des documents d'urbanisme doit concourir à la préservation et au développement de leur activité et se doit également de faciliter l'installation de nouvelles entreprises.

Nous avons le plaisir de vous informer que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat émet un avis favorable à votre projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bernières-sur-Mer.

Les services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat restent à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans cette démarche.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la CMA Normandie


Christophe DORE